

# SIMAVELEC

SYNDICAT DES INDUSTRIES DE MATERIELS AUDIOVISUELS ELECTRONIQUES

7 février 2007

## *Communiqué de Presse*

Lors de la conférence de presse du SIMAVELEC, tenue le 7 février 2007, son Président, M. Jacques de Bellefon, a indiqué qu'avec un chiffre d'affaires de 7,3 milliards d'€ en 2006 (en augmentation de 17 % par rapport à 2005), la profession a connu une année dynamique.

Il a précisé qu'en moyenne chaque ménage a consacré environ 300 € à l'achat de produits électroniques grand public (en augmentation de 40 € par rapport à l'année précédente).

Avec un chiffre d'affaires en 2006 de 3,8 milliards d'€ (contre 2,92 l'année précédente) le téléviseur est demeuré au cœur de la profession.

Le téléviseur connaît une triple révolution, celle des écrans plats, qui couvre aujourd'hui près de 90 % du chiffre d'affaires, celle de l'intégration des adaptateurs numériques, qui devrait devenir majoritaire dans les ventes et celle de la haute définition, qui tend à se généraliser.

M. Jacques de Bellefon a également mis l'accent sur le fait que ce sont les produits à forte technologie qui connaissent la croissance la plus significative et que ce sont les produits support du nomadisme qui sont plébiscités par les consommateurs.

Puis le Président du SIMAVELEC abordant le sujet de l'extinction de l'analogique a « décomposé » l'évolution probable du parc de récepteurs numériques ; Ainsi, a-t-il précisé, fin 2008 la grande majorité des foyers pourrait théoriquement être équipée d'un système de réception numérique, deux ans après c'est tout le parc des 45 millions de téléviseurs qui pourrait être numérisé.

M. Jacques de Bellefon a également souhaité résumer les grandes recommandations de la profession qui concernaient tant l'extinction de l'analogique (soutien à l'intégration rapide d'adaptateur numérique dans les téléviseurs, nécessité d'une information complète du consommateur, notamment à travers un étiquetage adapté et une promotion du numérique sur les lieux d'habitation, souhait d'une organisation partenariale afin de décider et d'harmoniser les procédures conduisant au « switch over »), que d'autres thèmes relatifs aux conditions de développement pérennes de la profession (maintenir les fréquences du dividende numérique sur le broadcast, privilégier la télévision mobile personnelle dans un modèle gratuit, prendre en considération l'aspect européen dans la mise en place de la radio numérique).

Il a également alerté sur les risques de difficulté de respecter un calendrier trop contraignant pour la généralisation des adaptateurs Mpeg-4 HD sur les écrans HD Ready.

Sur la copie privée le Président du SIMAVELEC s'est inquiété de la dérive financière de ce dossier qui affecte de plus en plus le budget du consommateur. En effet, alors qu'il importerait de se fonder sur les usages pour déterminer le montant de compensation pour les ayants droit, la méthode consistant à se fonder sur les capacités induit mécaniquement une spirale inflationniste (ainsi sur un enregistreur à disque dur la « taxe copie privée » qui en 2006 représentait 6 % du prix, couvrira 19 % du prix en 2007 et plus de 25 % en 2008). C'est une des raisons pour lesquelles le SIMAVELEC a déposé un recours au Conseil d'état et se félicite des actions menées au niveau européen par l'EICTA.

Enfin, sur l'Environnement, M. Jacques de Bellefon s'est réjoui des premiers bons résultats de la mise en place d'une filière de traitement des déchets électriques et électroniques (près de 2 millions d'écrans seront valorisés dès 2007).

**Contact presse : Bernard HEGER**  
Tél. : 01 45 05 71 81